

IDENTIFICATION

Section : Assistant pharmaceutico-technique

Intitulé de l'UE : Pharmacie Niveau 2

Code de référence : 914403U21D1

Nombre de périodes : 190

Nombre de crédits ECTS : /

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Attestations de réussite des unités de formation « PHARMACIE – NIVEAU 1 », « GALENIQUE – NIVEAU 1 » et « ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE : STAGE – NIVEAU 1 » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les données scientifiques relatives aux médicaments et à leur toxicité, la connaissance des traitements médicamenteux ainsi que le respect des lois et règlements concernant le domaine pharmaceutique lors de l'exécution d'une ordonnance médicale et de la délivrance des produits de conseil. En outre, elle vise aussi à montrer à l'étudiant la nécessité d'une mise à jour continue de ses connaissances.

Contenu du cours :

Pharmacologie

Connaissance des médicaments délivrés avec et sans ordonnance (principe actif, classe, posologie, conseils d'utilisation, effets secondaires, contre-indications, interactions médicamenteuses)

Législation pharmaceutique

- Les différents statuts des produits (médicament, complément alimentaire, dispositif médical)
- Les caractéristiques de l'ordonnance, prescription électronique, ordonnance vétérinaire
- La réglementation relative aux médicaments toxiques, aux substances stupéfiantes et psychotropes
- Les différents registres de l'officine (ordonnanciers, dossier pharmaceutique partagé)
- Les soins pharmaceutiques de base, rôles et devoirs d'un APT, le contrat de travail

Pharmacognosie - Phytothérapie

Etude des plantes médicinales, les différentes formes d'utilisation, leurs propriétés pharmacologiques et leur utilisation thérapeutique.

L'aromathérapie (bonne utilisation des huiles essentielles)

Homéopathie

Principes généraux, remèdes homéopathiques pour différentes pathologies courantes

Synonymie

Différentes dénominations des produits chimiques, spécialités pharmaceutiques et génériques.

Toxicologie

Types de toxicité (aigüe / chronique, par voie respiratoire, cutanée, orale, ...), intoxications médicamenteuses

Tarifification et lecture d'ordonnances

Remboursement des médicaments et des préparations magistrales

Bibliographie : cbip, apb

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Hautecler Anne-Catherine

METHODOLOGIE

Projection de PWP

Syllabus distribué aux étudiants

Présence active de l'étudiant nécessaire pour la bonne compréhension des cours

Mise en application des notions théoriques des cours de législation et tarification pendant le stage via la réalisation d'exercices et petits travaux de recherche.

SUPPORTS

PWP et syllabus postés sur Moodle

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Evaluations écrites lors du dernier cours

Pour le cours de pharmacologie (80 périodes), des évaluations dispensatoires ont lieu au fur et à mesure de l'avancement dans la matière.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, face à une ordonnance et/ou une demande de conseils relatives à une pathologie courante,

- d'identifier la légitimité d'une demande de médicaments et la légalité d'une ordonnance ;
- d'appliquer les lois et les règlements concernant les toxiques ;
- de faire le bon choix du médicament de conseil approprié à la plainte en restant dans les limites de sa fonction ;
- d'informer le patient sur le mode d'utilisation du médicament, sa posologie et les risques d'une auto-médication (que ce soit un médicament allopathique , homéopathique ou une drogue végétale) ;
- de tenir les registres en conformité avec la loi ;
- de tarifier une ordonnance en utilisant les règlements en la matière ;
- d'identifier les différentes dénominations d'un produit.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de l'exhaustivité des réponses formulées, la précision du vocabulaire utilisé, la pertinence des explications fournies.

UTILISATION DE L'IA

Utilisation éthique et responsable